



Séance SCCV de la Région Ouest

le 15 octobre 2022 à 09.30 Salle au 1^{er} étage de l'Auberge communale d'Eclépens.

Présidence : Céline Balducci
Secrétaire : Jean-Jacques Mercier

La séance est ouverte à 09.30.

Effectif de la SCCV Région-Ouest :

L'ESPERANCE BIERE, VOLUBILIS BERNEX, L'ALOUETTE BURSINS, CHŒUR MIXTE LA SARRAZ, LE LIEN DE DENGES et L'ALOUETTE DE BUSSIGNY, L'ESPERANCE BUSSIGNY, LA CHORALE DE COSSONAY, LE L'AURORE FECHY, LEMAN COPPET, GLAND LE CHENE, L'ECHO DE LA RISAZ GRANCY, LA VIGNERONNE LONAY, CHANTEVIGNE MONT-S/ROLLE, LES MOUETTES MORGES, LA RECREATION MORGES, CHŒUR D'HOMMES L'ABBAYE DE VULLIERENS.

Excusé :

GROUPE CHORAL L'ALOUETTE annoncé dans une autre séance de région.

Autre présence :

CH de GRANDCOUR

L'ordre du jour proposé et accepté à l'unanimité est le suivant :

- Accueil – Appel – Salutations
- Approbation du PV du 3 octobre 2020
- Cotisation 2022
- Secrétariat, présidence (informations)
- FestiMusiques à Moudon
- HITOBITO
- Fête Cantonale à Gland en 2023
 - - Dernières nouvelles des organisateurs
 - - Précisions de la SCCV

- - Chant d'ensemble FCCV23

8. Dootix

9. Faïtière

10. Divers et propositions individuelles

1. Accueil – Appel - Salutations

Céline Balducci, souhaite la bienvenue à chacune et à chacun. C'est au tour de François Cloux, président du CM de La Sarraz, de souhaiter à tous la bienvenue à cette séance. Il profite de remercier la Commune de la Sarraz qui nous offre l'apéritif. Céline Balducci remercie la société qui nous accueille ainsi que celles et ceux qui consacrent de leur temps pour cette séance.

Edwige Clot, notre nouvelle présidente de la SCCV est également parmi nous.

2. Approbation du PV du 3 octobre 2020

Le PV du 3 octobre 2020 est accepté à la majorité (une abstention) avec remerciements à son auteur.

3. Cotisation 2022

J.-J. Mercier informe que des adaptations ont été nécessaires suite à l'introduction du nouveau bulletin de versement avec QR code. La cotisation 2022 sera éditée tout prochainement sur la plateforme Dootix. Il suffira à chaque administrateur de nos sociétés d'y prendre la facture qui les concerne et de la payer ! Pour 2022, cette cotisation est de CHF 16.- (SCCV 7.- USC 6.- SUISA 3.-).

4. Secrétariat et présidence, informations

E. Clot demande aux sociétés que tous les courriels passent en priorité par le secrétariat et la ou les personnes directement responsables. La SCCV est équipée d'un K-Drive pour stocker les informations indispensables à son fonctionnement.

5. FestiMusiques Moudon les 10 et 11 juin 2023

Pour 2023, chaque chorale désireuse de participer à ce rendez-vous peut s'inscrire jusqu'au 30 janvier 2023. Chanteurs et bénévoles sont encouragés à y participer.

6. HITOBITO

E. Clot rappelle que HITOBITO est la plateforme qui permet de déclarer ce qui a été chanté durant l'année. Toutes les chorales ont reçu début juillet une marche à suivre. Un descriptif sera visible sur le site SCCV et dans à l'Unisson à fin octobre. Anne-Laure Goldenschue, présidente du CM de Bière, est confrontée à quelques problèmes d'accès à HITOBITO. Elle demande aussi comment cela se passe pour déclarer quand, dans une rencontre chorale, il se trouve des chanteurs non-SCCV. Entre sociétés SCCV, il est possible de convenir dans une rencontre chorale laquelle déclare les œuvres chantées. Pour les non-SCCV, E. Clot propose à A.-L. Goldenschue d'en reparler hors séance. B. Dutruy relève que plus on déclare les œuvres chantées plus on rémunère les compositeurs.

7. Fête Cantonale à Gland en 2023

La prochaine Fête Cantonale prévue initialement en 2021 aura lieu les 12-13 et 14 mai 2023.

Gérald Cretegnny président du CO de la FCCV 2023 présente ses collègues présents : Jacqueline Dang, secrétaire générale et présidente du CM de Gland Le Chêne ; Béatrice Mallia artistique ; Anne-Françoise Petit, subsistance ; Frédéric Dang, communication ; Jean Pascaud, protocole. Le CO de la FCCV 2023 est composé de 20 membres qui se retrouvent une fois par mois. Un bureau se réunit une fois par semaine.

J. Dang fait état d'une septantaine de chorales préinscrites. Il va s'y ajouter 5 à 6 choeurs d'ainés. Les inscriptions des chœurs d'enfants sont attendues jusqu'au 15 novembre. E. Clot rappelle que les délais d'inscriptions ne sont pas là pour embêter mais pour permettre l'édition du livret de fête dans de bonnes

conditions. L'envoi des partitions par les sociétés ne doit pas se faire par mail mais par courrier postal, copyright oblige !

B. Mallia donne connaissance des grandes lignes du **programme de la FCCV 2023** que nous retrouvons dans la présentation annexée à ce PV.

A- F. Petit : les repas seront servis en deux services à la Gde salle de Grandchamp et selon les ordres de passage des sociétés. Celles qui aimeraient rester le soir ont la possibilité de réserver des tables, des menus et s'annoncer également pour dormir et pour le petit déjeuner si désiré ! Le traiteur va proposer un snack. Il y aura aussi des buvettes pour les entre-deux. Des guinguettes et des podiums sont prévus.

F. Dang : souligne l'importance d'être vivant et réactif par le biais du site web. Pour la promotion, il faut échanger, anticiper cette FCCV 2023, annoncer nos concerts, couvrir le canton. Dans le promotionnel, il y a aussi la mise en place d'une boutique avec ses articles, le livre de B. Dutruy «Balade au fil de 50 fêtes cantonales », les lotos, les cartons de vin, le sponsoring. Il est important d'échanger, de publier, de partager. Le site est à disposition pour le bénévolat. Toutes les informations permettent finalement de faire une newsletter. L'adresse mail pour les infos est communication@fccv2023.ch Il s'agit bien de faire monter en puissance l'arrivée de cet événement.

A.-F. Petit souligne aussi le fait de toucher des personnes hors chanteurs comme participer à un marché. Une telle et belle expérience s'est déroulée à celui de Morges avec des choristes issus des sociétés organisatrices. Les chants « Halleluja » « Le vieux chalet » « Le vigneron » y ont trouvé leur place. Nos sociétés peuvent aussi se produire à ces occasions pour de belles expériences de partage. Le 15 avril 2023 se tiendra le Kiosque à musiques. Pour la participation des Dicodeurs, il faut attendre.

G. Cretegnny présente la configuration sur plan des lieux qui nous accueilleront. Le complexe de Grandchamp (100m x 30). La Dôle, place publique sera animée, les élèves des HES-SO mettront leurs décorations à disposition. Pour remplacer un petit train, il est espéré de pouvoir disposer de navettes qui s'accrochent et qui pourraient être mises à disposition par la Commune de Gland. Attendre la confirmation de cette dernière.

G. Cretegnny poursuit avec divers points :

« Faites vos courses sur notre e-shop en ligne.

Le vin de fête sera fourni par la Cave de La Côte. Des vigneronns seront présents à Gland. Caveaux ouverts.

Lotos : le 5.11.2022 à 20h. à Gland, loto prestige avec de beaux lots, CHF 75.- prix unique pour un abonnement complet (tous les cartons). Les sociétés peuvent commander des coupons par le biais du site internet de la FCCV 2023.

Le 6.11.2022 à 13h30 à Gland, loto traditionnel.

Le merchandising se met en place : un kit du chanteur (en vente sur site) sera disponible (bonbons contre la toux, crayons etc.). Les verres de la Fête seront remis avec la carte de fête.

J. Pascaud : un cortège dans une fête sur un week-end n'est pas possible. Thierry Chauvy, président du CH de Grancy, souhaite la présence des drapeaux des sociétés lors des parties officielles. J. Pascaud confirme que ce sera possible lors de ces moments. En l'absence de cortège, E. Clot propose la mise en valeur des porte-drapeaux par une petite scénographie à imaginer.

Chant d'ensemble : Pour E. Clot, il faut être rassembleur lors de la FCCV 2023, que les gens chantent, que Gland chante ! A cet effet, une mélodie a été mise en forme par Florian Bovet président de la CM de la SCCV. Nous en trouverons la parution dans le prochain à l'Unisson. E. Clot invite notre assemblée à découvrir cette mélodie et nous la chantons ! Elle le sera à Gland n'importe où et n'importe quand !!!

8. Dootix

C. Balducci rappelle que la facture des cotisations SCCV sera disponible sur notre plateforme Dootix. Une délégation de la SCCV s'est rendue chez Dootix à Bulle afin d'apporter des améliorations pour mieux tirer parti des données du système.

9. Faïtière

C. Balducci a participé à des séances dans lesquelles il est question de regrouper le monde choral (SCCV, AVDC, etc) par la création d'une faïtière qui le chapeauterait. Nous aurions des synergies pour

des projets et par conséquent des collaborations possibles. Il a été clairement fait savoir aux autres associations que seule notre AD pourra donner son avis quant à notre participation à cette faïtière.

10. Propositions individuelles et divers

B. Dutruy compte sur nous tous pour promouvoir la vente de son livre. Son auteur a réalisé cet ouvrage de 230 pages au prix de CHF 25.- (pas cher !) sur la demande de Lise Dutruy notre ancienne présidente SCCV. Ce livre a été dédié par l'actuel Conseiller fédéral vaudois Guy Parmelin de Bursins. B. Dutruy précise qu'il a mis de sa poche pour l'édition de son livre. 320 exemplaires ont été vendus à ce jour, il faudrait atteindre le nombre de 650. S'ils se vendent tous, la SCCV en tirera du bénéfice ! B. Dutruy ajoute que sa démarche s'inscrit dans notre devoir de sauver notre patrimoine choral. Enfin le prix du livre reste stable contrairement à l'augmentation des prix actuels tels ceux de l'énergie !

C. Balducci remercie B. Dutruy pour son travail et pour tout ce qui par son exemple nous tient à cœur.

Th. Chauvy, président du CH de Grancy demande si les lectures à vue des 5' et 50' disparaîtront pour toujours. La réponse d'E. Clot est NON. Elle poursuit en soulignant que le prix de la composition d'un 50' avoisine les CHF 15'000.-. L'incertitude sur la participation des chorales liée à l'épidémie du Covid'19 a fait pencher la balance pour la FCCV 2023. Proposer une lecture pour peu de sociétés ne nous a pas paru réaliste. Le CH de Grancy regrette cette situation en évoquant le fait que l'on perd la notion d'être jugé ou un défi que l'on apprécie. E. Clot précise que les intérêts concernant ces lectures ont été pesés et qu'au vu des conditions financières précaires faisant suite à l'épisode COVID, l'axe « économique » a été pris en compte. Dès lors il apparaissait prudent de réduire les coûts. La situation actuelle concernant la recherche de fonds nous montre, malheureusement, que cette option était raisonnable. Il est relevé que les chants composés pour les lectures ne sont que très rarement repris dans les soirées. Y-a-t-il une recette meilleure pour ces chants ?

Th. Chauvy regrette la solennité qui se vit lors d'une Cantonale et un retour dans sa commune avec la couronne si elle a été gagnée.

Th. Chauvy en profite pour faire la publicité de la prochaine chantée avec repas organisée par l'Echo de la Risaz le 2 décembre 2022 dès 19h30 à Grancy.

C. Balducci remercie : celles et ceux qui se sont exprimés, le CM de La Sarraz pour sa parfaite organisation de cette séance.

Jean-François Pichard, président du CH l'Espérance de Bussigny nous accueillera pour la prochaine séance le **14 octobre 2023 à Bussigny**, heure et lieu précis à confirmer.

La séance est levée à 11h30.

La présidente de séance :
Céline Balducci

Le secrétaire de séance :
Jean-Jacques Mercier